

Communiqué du Bureau Fédéral

Le 31 mars, salariés du privé comme agents du public, même combat !

Réuni ce jour, le Bureau Fédéral *FO Finances* condamne le projet de loi Travail. Il constitue une attaque sans précédent contre les acquis sociaux des salariés.

Le Bureau Fédéral *FO Finances* se félicite de la réussite de la journée d'action du 9 mars, à laquelle ont participé de nombreux agents des Finances parmi les centaines de milliers de manifestants sur l'ensemble du territoire.

Les salariés d'aujourd'hui, comme ceux de demain, ont parfaitement intégré les conséquences désastreuses de l'adoption d'un tel projet de loi : précaire un jour, précaire toujours !

Ce texte n'est pas amendable ! Ce ne sont pas quelques replâtrages, ici ou là, qui en changeant fondamentalement les objectifs !

Pour le Bureau Fédéral *FO Finances*, un tel projet n'est pas sans conséquence pour les agents publics.

Les attaques contre le Code du Travail sont le prélude à celles contre le Statut Général de la Fonction Publique.

D'ores et déjà, certaines orientations de la politique gouvernementale concernant la Fonction Publique, suivent la même logique destructurante.

La mise en œuvre de PPCR et du RIFSEEP organise l'abandon des garanties collectives pour une gestion individuelle des carrières.

L'inversion de la hiérarchie des normes dans la Fonction Publique est déjà bien engagée (RGPP, Réate, Réforme territoriale) avec, pour exemple, le transfert de délégation aux préfets au détriment du ministériel.

Les ministres de Bercy sont sur ces sujets des « *apprentis sorciers* », avec la mise en œuvre des différents plans de restructurations dans les directions avec leur corollaire : les suppressions d'emplois.

Dans le même temps, le gouvernement décide d'une revalorisation de la valeur du point d'indice à minima. Après six ans de gel, une hausse de 0,6% en juillet 2016 est très loin de compenser la perte de pouvoir d'achat dans la même période.

C'est pourquoi, le Bureau Fédéral *FO Finances* appelle l'ensemble des militants, adhérents, sympathisants de ses syndicats affiliés et plus largement l'ensemble des agents des ministères économiques et financiers et les salariés des établissements publics économiques et bancaires à participer massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 31 mars.

Adopté à l'unanimité

Paris, le 22 Mars 2016